

PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION DE TRAVAILLEUR SOCIAL	
ANNÉE 2024	
Niveau 6 :	Niveau 4 :
EJE (Éducateur de Jeunes Enfants) ASS (Assistant de Service Social) ES (Éducateur Spécialisé) ETS (Éducateur Technique Spécialisé)	ME (Moniteur Éducateur) TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)

PUBLIC

Cette préparation s'adresse à toute personne désirant se présenter à l'entrée en centre de formation de travailleurs sociaux, quel que soit son statut (lycéen, étudiant, salarié, demandeur d'emploi...).

OBJECTIFS

- ⇒ Définir son projet professionnel dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale.
- ⇒ Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier.
- ⇒ Développer et affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers.
- ⇒ Préparer son dossier de candidature (notamment sur Parcoursup - Niveaux 6), connaître et comprendre les attendus des jurys et les critères d'évaluation du dossier.
- ⇒ S'approprier la méthodologie pour la rédaction, la clarté et la structuration de l'écrit et des différentes parties du dossier de candidature.
- ⇒ Savoir argumenter à l'écrit et à l'oral.
- ⇒ S'exercer à l'expression, à la communication et à la prise de parole.
- ⇒ Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité pour les candidats concernés (Niveau 4 : ME/TISF).

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint.
- Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée et confirmées dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions est enregistré.
- La clôture des inscriptions pour les niveaux 4 et 6 **se fera le 8 février 2024**.

☛ Inscription à titre individuel

• Chaque participant s'inscrit à titre individuel et à ses frais, reçoit **un contrat de formation en 2 exemplaires**. Le contrat précise les modalités de paiement de la formation. L'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires du contrat, signé par le participant (son représentant légal si moins de 18 ans). Néanmoins, en application de la réglementation, le futur stagiaire peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

• Une somme représentant 30% du prix de la formation est à verser au titre d'arrhes à l'IRTS de Franche-Comté. **Ce chèque sera encaissé au démarrage de la formation, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.**

• Cette somme sera restituée en cas de désistement dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation. Le solde est réglé selon les dispositions prévues dans le contrat de formation.

☛ Inscription par l'employeur

• Si l'inscription se fait par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue, ce dernier reçoit **une convention de formation en 2 exemplaires**. Dans ce cas également, l'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires signés de la convention.

• Le prix de la formation est payé directement par l'entreprise.

☛ Formation prise en charge par un organisme agréé

Le prix de la formation est réglé directement par cet organisme. Il appartient à l'employeur de vérifier au moment de l'inscription du salarié, que l'organisme financeur a bien pris en compte l'inscription à la formation.

☛ Annulation de la formation

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'IRTS de Franche-Comté se réserve le droit d'annuler une formation. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais.

☛ Arrêt de la formation avant son terme

Le contrat ou la convention qui lie le participant ou son employeur à l'IRTS de Franche-Comté ne peut être résilié qu'en cas de force majeure¹. Dans ce cas, le montant des sommes retenues est calculé au *pro rata temporis*, avec un montant minimum de 50% du prix de la formation. En l'absence de cas de force majeure, la totalité du prix de la formation est due.

☛ Absences durant la formation

L'absence d'un participant n'entraîne pas de modification du prix du stage.

¹ Est un cas de force majeure tout événement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.

▣ Validation de la formation

Une fois la formation terminée, **un certificat de participation** est délivré au stagiaire. L'employeur et éventuellement l'organisme financeur sont destinataires d'une copie de ce certificat de participation.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La préparation à l'entrée en formation de travailleur social est conçue en 3 modules. Le parcours de formation est quasiment commun aux stagiaires préparant l'entrée en formation niveaux 6 et niveaux 4 avec quelques temps différenciés spécifiques à chaque niveau.

Module 1		
Niveaux 6 et niveaux 4 Une semaine de formation, du 19 au 23 février 2024 (1ère semaine des vacances scolaires de février 2024)		
Module 2		M1 & M2 34 heures 380,00 Euros
Niveaux 6 : Une journée de formation le 6 mars 2024 , pour : <ul style="list-style-type: none"> • Finaliser l'écriture du dossier de candidature Parcoursup ; • Évaluer le parcours préparation aux sélections (évaluation orale et évaluation écrite à chaud) 	Niveaux 4 : Une journée de formation le 26 février 2024 , pour : <ul style="list-style-type: none"> • Matin : finaliser le dossier de candidature et l'écrit de sélection • Après-midi : une mise en situation de jurys blancs et retours formatif - Écrits 	
Module 3 : Module optionnel		M3 7 heures 120,00 Euros
Niveaux 6 et Niveaux 4 Le 13 mars 2024 Approfondissement - Expression orale et préparation à l'entretien de sélection		

DURÉE, CALENDRIER ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE 1 : 6 JOURS DE FORMATION A L'IRTS F-C :

Du lundi 19 février au vendredi 23 février 2024 (première semaine des vacances d'hiver) pour les niveaux 4 et 6

DATES	MATIN		APRÈS MIDI	HEURES
Lundi 19 février	9H30 – 10H00 Niveaux 6 et 4 Accueil- Café à partir de 9H – Présentation IRTS FC, Déroulé de la formation		13H30 – 16H30 Niveaux 6 et 4 Présentation des formations/ Référentiels – Contenus de formation	6h
	10H00 – 12H30 Niveaux 6 La sélection pour entrer en formation : - Le dossier de candidature - Le dossier Parcoursup - L'entretien de sélection, déroulement et évaluation	10H00 – 12H30 Niveaux 4 Les modalités d'admission L'écrit L'oral Le dossier		
Mardi 20 février	9H00 – 12H30 Niveaux 6 et 4 Débat par thématiques Apprendre à argumenter face à d'autres personnes Acculturation sur des thématiques du travail social		13H30 – 16H30 Niveaux 6 et 4 Connaissance du secteur social et médico-social : des métiers au service des usagers des établissements et services	6h30
Mercredi 21 février	9H00 – 12H30 Niveaux 6 et 4 Définir son projet professionnel, et savoir l'argumenter Adopter une bonne posture lors d'un entretien		13H30 – 16H30 Niveaux 6 et 4 Définir son projet professionnel, dire ses motivations	6h30
Jeudi 22 février	9H00 – 12H30 Niveaux 6 et 4 Présenter son projet de formation et professionnel Savoir se présenter		13H30 – 16H30 Niveaux 6 et 4 Table ronde avec des professionnels	6h30
Ven 23 février	9H00 – 12H00 Niveaux 6 et 4 Temps de travail en individuel – dossier de candidature Relecture par formateur (2h30) Temps d'évaluation de la formation (30 mn)			3h

MODULE 2 :

- Niveaux 4 : le lundi 26 février 2024
- Niveaux 6 : le mercredi 6 mars 2024

DATES	MATIN	APRÈS MIDI	HEURES
Lundi 27 février	10H00 - 12H30 Niveaux 4 Point du dossier de candidature (travaux en petits groupes) <i>(Les stagiaires sont priés d'apporter leur repas, pour un moment convivial partagé - Possibilité de le réchauffer).</i> <i>Café offert par l'IRTS-FC</i>	13H30 - 16h30 Niveaux 4 Finalisation de la candidature – Travail sur les écrits d'admission	5h30
Mercredi 06 mars	10H00 - 12H30 Niveau 6 Finalisation de la candidature et du dossier Parcoursup (travaux en petits groupes) <i>(Les stagiaires sont priés d'apporter leur repas, pour un moment convivial partagé - Possibilité de le réchauffer).</i> <i>Café offert par l'IRTS-FC</i>	13H30 - 16h30 Niveau 6 Finalisation de la candidature et du dossier Parcours Sup (travaux en petits groupes)	
Total			34 H

MODULE 3 : OPTIONNEL

NIVEAUX 6 ET 4

Renforcement : Expression orale, présentation de soi et préparation à l'entretien de sélection (travaux et exercices en petits groupes)

Objectif : Savoir se présenter et valoriser sa candidature lors de l'entretien de sélection

DATES	MATIN	APRÈS MIDI	HEURES
Mercredi 13 mars	9H00 – 12H30 · Ateliers d'entraînement en petits groupes : prise de parole, communication verbale et non verbale, gestion du stress.	13H30 – 17H00 · Mises en situation d'oraux blancs avec retours formatifs.	7h

ET LA POSSIBILITE DE :

- Convention de stage pour les candidats intéressés, entre les dates butoir de la préparation aux sélections,
- Aide à la recherche de stages, service civique ou contrat d'apprentissage pour les personnes intéressées,
- Orientation et entretien(s) conseil(s) avec des professionnels du secteur (sur RDV),
- Accès au centre de ressources documentaires CRD.

TARIFS DES FORMATIONS

Le prix indiqué pour chaque parcours comprend l'animation pédagogique, la documentation distribuée pendant la formation ainsi que la logistique administrative, l'accès au CRD et une communication avec la référente par mail ou par téléphone le cas échéant.

- Ce prix reste le même pour tous les types d'inscriptions.

TARIFS	Modules 1 & 2	Option Module 3
Niveaux 6 & 4	380,00 euros	120,00 euros
Nombre d'heures de formation	34 heures (obligatoires)	7 heures (optionnelles)

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à : IRTS de Franche-Comté

1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX

Tel : 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX SELECTIONS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX

ASS – EJE – ES – ETS

ME - TISF

Mme Mr Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : Courriel :
 Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
 N° sécurité sociale :
 Votre diplôme le plus élevé :

Cocher votre choix

Si vous vous présentez à différentes sélections, cocher la filière prioritaire (1 seule).

Concours présenté de niveau 6 :

A.S.S. **E.S.** **E.T.S.** **E.J.E.**

Concours présenté de niveau 4 :

M.E. **T.I.S.F.**

Cocher votre choix

Modules 1 & 2 Parcours pédagogique (34 heures-Obligatoire)	<input type="checkbox"/>
Module 3 optionnel : Option : Expression orale et préparation de l'entretien de sélection (7 heures)	<input type="checkbox"/>

Fait le :

Signature du stagiaire :

(ou son représentant légal si le stagiaire a moins de 18 ans au moment de l'entrée en formation de préparation aux sélections)

Prise en charge du financement de la préparation :

- Par vous : Oui Non
- Par un autre organisme : Oui Non

Si oui, lesquels ?

Adresse :

- Par l'employeur: Oui Non

Dénomination et adresse du service employeur :

.....

.....

Adresse du lieu de travail :

.....

.....

Tél :

Adresse mail :

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention :

Signature et cachet de l'employeur

- Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.

- Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité.

- A ce bulletin d'inscription doit être joint un écrit d'une page et contenant :

- **Votre présentation (qui vous êtes, votre situation actuelle, vos centres d'intérêts...)**
- **Votre projet de formation et le métier que vous souhaitez exercer, vos motivations**
- **Les questions que vous vous posez pour la suite de votre parcours (par exemple, si vous hésitez entre 2 métiers ou si vous rencontrez des difficultés particulières...)**

- Si la prise en charge de la formation est assurée par Pôle Emploi, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir la copie de l'attestation Pôle Emploi avec votre numéro d'identifiant.

Cadre réservé à l'IRTS :

Montant de la formation :

Montant de l'acompte :

Inscription effective du :